

**Objet :** Confirmation de demande d’ouverture de dossier

Madame,

Nous souhaitons, par la présente, confirmer l’ouverture de votre dossier pour l’obtention éventuelle d’une reconnaissance à titre de personne responsable d’un service de garde en milieu familial.

En ce sens, vous avez la responsabilité de connaître la loi et les règlements en matière de services de garde. Pour consulter ces documents, vous pouvez vous rendre sur le site internet du ministère de la Famille à l’adresse suivante : [www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca). Vous pouvez, de plus, prendre connaissance des différentes directives, instructions et circulaires émises par le Ministère. La lecture de ces documents vous permettra de vous familiariser avec l’encadrement du réseau des services de garde en milieu familial au Québec.

Aussi, vous trouverez en pièce jointe la liste des documents requis que vous aurez à nous transmettre pour la suite de l’analyse de votre dossier, le formulaire de demande de reconnaissance et le Guide pour la rédaction de votre programme éducatif.

Afin de compléter les documents à nous retourner, nous vous invitons à consulter les liens suivants :

*Loi* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance* :

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//S_4_1_1/S4_1_1.htm>

*Règlement* *sur les services de garde éducatifs à l’enfance*:

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_1_1/S4_1_1R2.HTM>;

Feuillet d’information visant à vous renseigner de vos responsabilités relativement à la *Loi visant à favoriser la protection des personnes à l’égard d’une activité impliquant des armes*[[1]](#footnote-1): <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/lois_reglements/message_milieu_garde.pdf>

Guide alimentaire canadien :

<http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/index-fra.php>;

Programme éducatif proposé par le Ministère :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_affiche_programme_educatif.pdf>

De plus, afin de mettre en place votre procédure d’évacuation en cas d’urgence, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Securite-incendie-milieu-familial.pdf>.

Nous vous soulignons qu’il est fortement suggéré de dessiner le plan d’évacuation de votre résidence conformément à l’obligation de transmettre une procédure d’évacuation en cas d’urgence. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l’application de dessin disponible sur le site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca), sous l’onglet Sécurité incendie, à la rubrique *Agissez en citoyen averti*.

**Si vous désirez une copie papier de ces documents, le bureau coordonnateur peut vous en fournir une.**

Nous profitons de l’occasion pour vous rappeler que différents organismes, compétents en diverses matières, peuvent avoir un impact sur les services de garde en milieu familial. Vous avez la responsabilité de prendre connaissance de la législation applicable et le devoir de respecter les obligations qui en découlent.

Soyez assurée, madame, que nous communiquerons avec vous une fois tous les documents exigés reçus. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et n’hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande de renseignements complémentaires.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nathalie Comptois

Agente de conformité

Bureau coordonnateur Les Pommettes Rouges

P.j.

### Liste des documents requis pour l’obtention d’une reconnaissance

Votre demande de reconnaissance sera analysée par le bureau coordonnateur
lorsque vous aurez transmis **l’ensemble de ces documents,** conformément à l’article 60 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l’enfance*.

**Pour la requérante :**

* + Le formulaire de demande de reconnaissance dûment complété.
	+ Une copie du certificat de naissance, de la carte de citoyenneté canadienne, de la carte de résident permanent ou de tout autre document établissant l’identité, la date de naissance et le droit de travailler au Canada.
	+ Une copie du certificat de naissance ou de tout autre document établissant l'identité et la date de naissance de chaque enfant de moins de 18 ans qui habite ordinairement avec la requérante ainsi qu'une indication des heures pendant lesquelles il/ils est/sont présent/présents à la résidence où les services de garde seront fournis.
	+ Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d’officialiser l’identité de la requérante et ainsi pouvoir procéder à la demande d’une attestation d’absence d’empêchement auprès d’un corps policier (document démontrant que la requérante ne fait pas l’objet d’un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d’un service de garde en milieu familial, et qu’elle n’entravera pas l’exercice des responsabilités ni ne présentera un danger moral ou physique pour les enfants qui seront reçus).
	+ Une copie de l’attestation d’absence d’empêchement.
	+ Un certificat médical attestant de la bonne santé physique et mentale permettant d’assurer la prestation de services de garde aux enfants.
	+ Une attestation, datant d'au plus 3 ans, d’un cours de secourisme général d’une durée minimale de huit heures ou d’un cours d’appoint d’une durée minimale de six heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme général. À partir du 1er avril 2016, la requérante devra être titulaire d’un certificat de secourisme adapté à la petite enfance avec un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères.
	+ Une attestation de réussite de la formation de 45 heures prévue à l’article 57 RSGEE et, le cas échéant, des activités de perfectionnement tel que prévu à l’article 59 RSGEE.
	+ Une copie du certificat d’enregistrement de l’arme, si la résidence où seront fournis les services de garde abrite une arme.
	+ Une procédure d’évacuation en cas d’urgence.
	+ Une preuve d’assurance responsabilité civile.
* Un programme éducatif.

**Pour chacune des personnes majeures vivant dans la résidence privée où sont fournis les services de garde :**

* + Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d’officialiser l’identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d’une attestation d’absence d’empêchement auprès d’un corps policier.
	+ Une copie de l’attestation d’absence d’empêchement.

**Pour une assistante :**

* + Son nom, son adresse de résidence et son numéro de téléphone.
	+ Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d’officialiser l’identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d’une attestation d’absence d’empêchement auprès d’un corps policier.
	+ Une copie de l’attestation d’absence d’empêchement.

**Pour la remplaçante occasionnelle, s’il y lieu :**

* + Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d’officialiser l’identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d’attestation d’absence d’empêchement auprès d’un corps policier.
	+ Une copie de l’attestation d’absence d’empêchement.
1. C. P-38.0001. [↑](#footnote-ref-1)